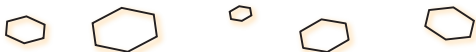




Conservatoire à Rayonnement Régional  
Musique - Danse - Théâtre - Arts plastiques



# la PETITE ENFANCE

*Enfants de 0 à 5 ans*



dijon.fr



# éveil musical et sensoriel du tout-petit

Son objectif est de faire vivre à l'enfant une première expérience artistique grâce à ses perceptions sensorielles.

L'éveil musical permet à l'enfant de :

- » Développer ses perceptions
- » Favoriser son expression
- » Augmenter sa motricité
- » Accroître sa sensibilité
- » Amplifier son imaginaire
- » Construire son rapport à l'Autre et au monde

L'éveil musical contribue au développement global de l'enfant, à la construction de son identité et de son autonomie.

*« L'art et la culture permettent à l'enfant de construire sa sensibilité, sa liberté intérieure, son expression personnelle et son rapport au monde. »*

Cadre national pour l'accueil du jeune enfant,  
Ministère des familles, de l'enfance et  
des droits des femmes, 2017.



# propositions

## Petite enfance : de 0 à 3 ans

- » Interventions du conservatoire dans les structures d'accueil de la petite enfance p. 4
- » Actions de partenariat entre le conservatoire et la bibliothèque municipale p. 5
- » Temps musicaux adultes-enfants  
Partenariat : le conservatoire et relais petite enfance Montmuzard p. 6

## Petite enfance : de 3 à 5 ans

- Interventions éducatives sur le temps scolaire p. 6

## Éveil musical au conservatoire

- Pour les grandes sections de maternelle p. 7

# interventions dans les structures d'accueil de la petite enfance

Menées en partenariat avec le service Petite enfance de la Ville de Dijon, ces interventions se déroulent dans les structures multi-accueil municipales (crèches, haltes-garderies, relais petite enfance...). L'inscription dans la structure est payante mais ces activités font partie des activités proposées.

Chaque projet co-construit par l'intervenante du conservatoire et l'équipe de professionnelles de la structure peut prendre des formes diverses : sonorisation d'albums jeunesse, collectage de comptines, participation à la fête d'été...

Par le jeu et le partage, les enfants éveillent leurs sens et développent leur créativité en chantant, en dansant, en écoutant ou encore en jouant des instruments. Lors des activités, l'utilisation de matériel varié offre à l'enfant le plaisir de la manipulation et de la production sonore avec des instruments adaptés (petites percussions), des objets de la vie quotidienne détournés, du matériel d'éveil (plumes, foulards, balles..)



*« Éveiller l'enfant n'est pas le stimuler, mais instaurer un environnement qui lui permet d'être acteur de sa croissance. »*

L'éveil artistique et culturel,  
Sophie Marinopoulos, 2019.

# partenariat avec la bibliothèque municipale

Deux actions gratuites distinctes sont proposées chaque année dans plusieurs des 6 bibliothèques jeunesse de la ville de Dijon :

- Centre ville jeunesse
- Fontaine d'Ouche
- Maladière
- Champollion
- Mansart
- Port du canal

Chaque séance co-animée par les bibliothécaires et une musicienne du conservatoire débute à 9h30 alors que la bibliothèque n'accueille pas encore de public.

## Histoires au petit-déjeuner (1 heure)

Pour environ 12 enfants (de 0 à 3 ans) accompagnés.

Lisons des livres en musique aux tout-petits ! Pour renforcer les liens parents/enfants, pour aider l'enfant à se construire dans l'espace et le temps, pour ouvrir les tout-petits au monde de l'imaginaire.



## Parenthèse en chantant (1 heure)

Pour 8 binômes adulte / enfant (18 mois à 3 ans), cet atelier est un moment de partage d'un répertoire de chansons, comptines et jeux de doigts. Les petits, accompagnés d'un parent ou grand-parent, développent leur créativité et éveillent leurs sens en chantant, en bougeant ou encore en jouant des instruments.

## S'inscrire ?

- » Entrée libre dans la limite des places disponibles
- » Réservation obligatoire auprès des bibliothèques
- » Dates et horaires disponibles sur l'agenda de la bibliothèque municipale : [bm.dijon.fr](http://bm.dijon.fr)

# temps musicaux adultes-enfants

## Un partenariat entre le relais petite enfance Montmuzard et le conservatoire

Ces temps s'adressent aux assistantes maternelles des quartiers en périphérie du conservatoire et aux enfants qu'elles accueillent.

Le partage d'expériences musicales et sensorielles développe l'éveil culturel et artistique ainsi que le lien adulte-enfant. Ces séances permettent également aux professionnelles d'approfondir leurs connaissances pédagogiques de l'éveil musical.

Les séances se déroulent, en matinée, au conservatoire par groupe de 10 enfants et leur assistante maternelle (dépendant du relais petite enfance Montmuzard). Elles s'organisent en série de 5 à 7 semaines (périodes entre vacances). L'inscription s'effectue auprès du relais.

# interventions éduca- tives dans les écoles sur le temps scolaire

Chaque année, le conservatoire intervient dans plus de 30 écoles de Dijon. Ce sont 150 classes, 3.000 élèves qui bénéficient d'interventions éducatives sur le temps scolaire conduites par les intervenants spécialisés du conservatoire.

Si ces interventions sont principalement à destination des élèves en école élémentaire, il est possible que, dans le cadre de projets spécifiques réalisés en collaboration avec les équipes enseignantes d'écoles maternelles, le conservatoire propose des séances de pratique musicale et corporelle.

# éveil musical au conservatoire

Ces ateliers s'adressent aux enfants de grande section de maternelle. Ils ont pour objectifs pédagogiques d'affiner les perceptions des élèves et de développer leur capacité d'expression. Associant jeu et pratique, ces ateliers proposent notamment des activités vocales, corporelles, instrumentales, de création et d'écoute.

L'enfant participe sur l'ensemble de l'année scolaire à un cours hebdomadaire de 45 minutes. La capacité d'accueil de chaque atelier est de 10 enfants et se déroule sans la présence des parents.

**Inscription :** Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée des demandes, de juin à septembre et en fonction des critères de priorisation (domiciliation...).

Renseignements disponibles au conservatoire, auprès de la scolarité ou sur son site internet.

Le suivi des séances implique de s'inscrire au conservatoire avec le versement de droits d'inscription. À titre indicatif, en 2020-2021, ces droits étaient compris entre 37 et 210 €, pour l'année scolaire (en fonction de la domiciliation et du quotient familial).

« L'éveil n'est pas un enseignement dans le sens traditionnel du terme, mais une façon d'appréhender le monde sonore, une démarche ouverte et créatrice. »

Cristina Aghosti-Gherban,  
L'éveil musical, une pédagogie évolutive

## Ville de Dijon

Conservatoire à Rayonnement Régional  
24, bd Clemenceau - CS 73 310 - 21033 Dijon Cedex  
Autres sites : 15, rue de Colmar / 8, rue Monastir

*Courriel*        [scolarite-crr@ville-dijon.fr](mailto:scolarite-crr@ville-dijon.fr)  
*Téléphone*    03 80 48 83 68 (service scolarité)  
*Site internet* [dijon.fr/conservatoire](http://dijon.fr/conservatoire)

Retrouvez le CRR sur Facebook



J-Y. Dupont-Lemaire, *directeur*  
C. Dacharry, *directeur-adjoint*  
                                  *en charge des enseignements*  
N. Brideron, *responsable de la scolarité*

## Service scolarité, horaires

Espace Clemenceau, 1<sup>er</sup> étage

En temps scolaire

*Lun*    fermé le matin / 13h30 - 18h00  
*Mar*    9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00  
*Mer*    9h00 - 18h00 (en continu)  
*Jeu*    9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00  
*Ven*    fermé le matin / 13h30 - 17h00

Pendant les vacances scolaires

*Lun, mar, } fermé le matin / 14h00 - 17h00*  
*jeu, ven }*  
*Mer*        9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00